



Bulletin communal

N°06 / JUIL - AOUT - SEPT | 2015

www.mairie-sainte-enimie.fr
mairie-sainte-enimie@wanadoo.fr

L'EDITO DU MAIRE



Nous voilà à nouveau à la fin de la saison estivale, qui a vu cette année encore de nombreux visiteurs venir découvrir notre belle commune. La chaleur a été intense et malgré cela nous n'avons pas subi de manque d'eau, notamment à Prades où des questions se posaient sur la capacité du réseau.

Le passage du tour de France ne nous a pas permis de voir les images de nos paysages que nous aurions aimé lors des diffusions TV. Néanmoins notre Causse n'avait jamais vu autant de camping-cars ; un grand bravo à tous ceux qui ont œuvré à animer et accompagner cette manifestation, un travail remarquable a été effectué par tous.

En ce début d'année scolaire, l'école et le collège ont repris les cours. Si le collège semble maintenir ses effectifs, notre école primaire a vu le départ de nombre d'enfants et même si elle n'est pas en péril, l'accueil de nouvelles familles serait apprécié.

Je tiens aussi à féliciter et remercier tous les bénévoles qui au sein des associations ont œuvré pour dynamiser les villages de notre commune et offrir aux visiteurs de bons souvenirs de leur passage sur notre territoire.

Les activités des associations aussi reprennent, alors n'hésitez pas à participer aux divers ateliers ludiques ou sportifs, proposés par nos bénévoles où chacun peut partager un moment ensemble.

INFOS PRATIQUES

Horaires de la mairie :

DU LUNDI AU VENDREDI:

8h30 à 12h - 13h30 à 17h

(fermé le mercredi après-midi)

Horaires de la déchetterie :

Mercredi: 13h30 à 17h

Samedi: 8h30 à 12h

POINT SUR LA REFORME TERRITORIALE

Le territoire sur lequel nous vivons : les grands causses et leurs vallées, est actuellement en mutation, la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) donne obligation à nos collectivités de se regrouper, les communautés de communes qui aujourd'hui gèrent la compétence de divers services sur délégation des communes (eau, voirie, crèches, écoles, tourisme, développement économique,...), devront atteindre demain la population de 5 000 habitants pour notre territoire.

Mr Le préfet présentera mi-octobre à la CDCI (commission départementale de coopération intercommunale), le projet de carte des nouvelles intercommunalités, élaborée par les services de l'état, après consultation des élus.

Les communes auront alors jusqu'à la fin de l'année pour accepter ou demander des modifications qui ne seront qu'à la marge. Le 31 mars l'arrêté définitif sera pris par le préfet, le nouveau schéma entrera en vigueur le 1er janvier 2017.

Le conseil municipal de Sainte-Enimie, après débat et au vu de l'orientation de Florac vers les Cévennes, préférerait, à l'heure où nous travaillons dans le cadre du Grand site national des Gorges du Tarn de la Jonte et des Grands Causses sur un atelier des territoires, créer sur cette entité de 4500 habitants en Lozère, un échelon intercommunal qui pourrait être renforcé par les villes portes de ce Grand Site qui le souhaitent: la Canourgue, Chanac. Scénario utopique ? qui englobe la zone des Grands Causses, au sud de l'Aubrac et à l'ouest des Cévennes.

Quelle que soit la carte finale, ces grosses communautés ne permettront pas une représentativité de toutes les communes et à terme, les petites n'auront peut-être pas de siège au conseil communautaire! Cette réforme amènera donc les élus à regrouper leurs communes.

Toutes ces modifications sont susceptibles d'améliorer la qualité des services de proximité par une mutualisation et une rationalisation des moyens matériels et humains, dans les différentes compétences de ces futures communautés de communes.

Je ne manquerai pas, suite à la publication du projet de carte, de vous inviter à débattre sur le sujet, lors d'une réunion publique fin octobre.

Je me tiens, avec l'ensemble de mon conseil municipal, à votre écoute sur les diverses questions qui se posent.

Les travaux de l'été...

- Les vacances d'été ont été l'occasion de remettre aux normes le réseau électrique de l'école primaire qui était devenu vétuste.

L'entreprise SCHEFFER est intervenue durant les mois de juillet et d'août pour garantir la sécurité des enfants et du personnel de l'école. Du matériel de vidéoprojection a également été installé dans une des classes pour permettre l'utilisation de nouveaux outils informatiques.

Après le changement des menuiseries extérieures et la mise aux normes de l'installation électrique, la prochaine étape consistera en la mise en accessibilité du bâtiment pour pouvoir accueillir n'importe quel enfant, sans discrimination liée à un handicap.

- Des travaux de sécurisation de l'accès à la crèche ont été réalisés au mois de juin, des plots ont été installés pour éviter aux enfants de sortir directement sur la route et un accès piétons a été créé jusqu'à la ruelle derrière le pont.

- A Pognadoires, un nouveau marquage au sol permet de faire ralentir les véhicules dans la traversée du village.

- Le programme de voirie 2015 a été réalisé début septembre, il comprenait notamment la remise en état du chemin du Viala à Sainte Enimie et le chemin du Barry à Prades. A Sauveterre, c'est une reprise dans le centre du hameau qui a été effectuée.



Bientôt une Redevance Incitative pour les déchets ménagers ?

A défaut de pouvoir cultiver notre intérêt civique pour l'environnement ?

Ce qui est compostable peut permettre de réduire jusqu'à 50 % du contenu de notre poubelle, que nous ayons un jardin ou non, et réduire ainsi notre redevance future.

Un conseiller municipal vous propose, après avoir suivi avec "succès" la formation de Relais Composteur, de vous aider dans la pratique du compostage.

Profitez-en, le service est encore gratuit en téléphonant au 04 66 48 50 09.

40 ans de carrière, ça se fête !!!

Martine ALBOUY a fêté ses 40 ans en tant qu'ATSEM à l'école de Sainte Enimie, c'est en effet le 1er octobre 1975 que Martine a débuté sa belle et longue carrière. Depuis, elle a accompagné plusieurs générations de tout-petits, au sein de la classe maternelle, toujours avec une grande bienveillance et beaucoup de tendresse.

Pour l'occasion, un apéro surprise a été organisé, avec la complicité de Josi, collègue et amie de longue date. Martine était émue, entourée de ses enfants, Benoit et Sabrina, des équipes de la mairie et de l'école, ainsi que des parents d'élèves, qui ont été pour certains les écoliers de ses débuts.

Tous ont souhaité remercier Martine pour ces longues années au service des enfants et de la collectivité, pour son dévouement et sa gentillesse.

Un grand merci, et prochaine fête surprise, la retraite bien méritée...



LA COMPAGNIE BURLATINE

La 12ème saison estivale de la Compagnie Burlatine s'achève après moult péripéties.

La météo ne nous a pas été favorable : par 2 fois, la soirée a été annulée à la dernière minute à cause d'un orage survenu une demi-heure avant le spectacle ; ranger le matériel dans ces conditions relève de l'exploit !

Par ailleurs, des problèmes personnels sérieux ne nous ont pas permis d'être au complet et nous avons dû modifier notre programme théâtral ; quant à nos chevaliers, ils n'ont pas toujours pu être présents.

Mais la troupe, toujours vaillante et décidée s'est adaptée aux circonstances et a pu réjouir un public nombreux et enthousiaste.

Cet été, 2 flûtistes nous accompagnaient avec leur talent et leur bonne humeur.

Et comme chaque fois, nos costumes ont fait l'admiration des petits et des grands.



Les veilleurs de nuit ont régalé les estivants de leurs explications et nombreux sont ceux qui n'oublieront pas leur visite nocturne de Sainte-Enimie.

En bref, une saison plutôt réussie que nous pensons bien reconduire.

ALERTE !!! Nous avons besoin de jeunesse : femmes belles et souriantes, hommes forts et vigoureux, tous non rhumatisants...



L'association Terres d'Enimie regroupe des artisans et commerçants de la commune de Ste Enimie. Elle a mis en place cet été 33 concerts, dont 4 hors saison, gérés directement par l'association : 2 dates à la salle des fêtes en mai et juin, et 2 sur le site de Burle : une lors du festival d'enimie BD, et une pour la soirée des saisonniers le 30 août.

Les autres concerts ont eu lieu devant les bars et restaurants qui

TERRES D'ENIMIE

ont accueillis les musiciens. Nous avons aussi mis en place un marché de potiers début juillet, nous espérons pouvoir le reconduire en améliorant certains points afin de le rendre plus attractif et moins perturbant pour la circulation.

L'association encourage tous les commerçants et artisans de la commune à la soutenir dans ces actions par le biais des cotisations et de donations. Elle invite chacun d'entre vous à nous faire part de ses suggestions quant aux nouvelles manifestations à mettre en place pour l'année à venir et ce lors de notre assemblée générale qui se tiendra le 15 octobre à la salle du conseil de Sainte Enimie à 21 h.

C'est la rentrée pour SANTRIMINI...

Comme nos chérubins, leurs parents ont aussi repris les activités.

Pour cette fin d'année 2015, SANTRIMINI vous propose 2 dates à ne pas manquer :

Devant le succès remporté pour sa première édition, le marché de Noël sera reconduit cette année, le samedi 12 décembre à la salle des fêtes de Sainte-Enimie.

De nombreux stands présenteront leurs marchandises, bien utile pour les cadeaux de dernière minute.

Et pour patienter jusqu'à Noël, comme chaque année, un spectacle sera offert aux enfants. Il sera suivi d'un goûter, le vendredi 18 décembre à la salle des fêtes. Peut-être que le Père Noël en profitera pour venir rendre visite à tous les enfants sages du village...

Nous vous attendons nombreux lors de ces 2 manifestations.



INFORMATIONS DIVERSES

Etat civil

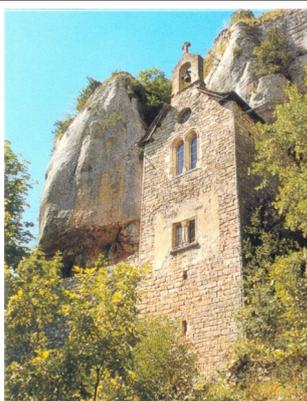
Naissance Léonore June Luz BORSON LESCURE, le 29 juin
Isaïe MEJEAN, le 8 juillet

Mariage

Paul LADET, le 15 août

Décès

Madeleine BOULOT, le 22 août



Coup de cœur

Un grand élan de solidarité pousse certains d'entre nous à se proposer pour accueillir une famille de réfugiés Syriens, à l'exemple de la commune.

Coup de gueule

Beaucoup de bénévoles s'investissent tout au long de l'année pour faire vivre le village et ses hameaux. Quel dommage que les plus jeunes ne suivent pas leur exemple. Ce serait une bouffée d'air pur pour nos associations.

A suivre...

Le 11 novembre, commémoration de l'armistice de 14-18.

Le 11 novembre, "Combiné de Lozère" : course d'orientation pédestre et en VTT, sur le Causse de Sauveterre, organisé par Mende Orientation. Renseignements et Inscriptions auprès de Jocelyne ROUPIOZ.

Les 6 et 13 décembre, 1er et 2ème tour des élections régionales.

Brèves

Qui a dit qu'il n'y avait rien à faire l'hiver à Sainte-Enimie. Voici un petit rappel de toutes les activités proposées chaque semaine par les diverses associations locales :

Lundi

Marche nordique à 18 heures au départ de Champerboux

Gymnastique de "Nature et Découverte" de 18 heures 30 à 19 heures 30, à la salle des fêtes

Mardi

Gymnastique de la Retraite Sportive, de 10 heures à 11 heures, à la salle des fêtes

Entraînement de ping-pong à 18 heures, salle du ping-pong.

Mercredi

Musculation de 10 heures à 12 heures au centre EPMM

Atelier théâtre (Théâtre Clandestin), de 16 heures à 17 heures 30 (enfants-adolescents), 18 heures à 20 heures (adultes)

atelier arts plastiques de 15h à 17h

Jeudi

Marche-randonnée avec la retraite sportive l'après-midi

Cinéco 1 fois par mois à la salle des fêtes

Vendredi

QI GONG et MEDITATION de 10h30 à 12h et de 12h15 à 13h15, à la salle des fêtes

Musculation de 16 heures 30 à 22 heures au centre EPMM

Entraînement et répétition de la Compagnie Burlatine à 18 heures à la salle des fêtes.

Cours non francophones de 16h à 17h
La marmite à idées à partir de 17h

N'hésitez pas à contacter les responsables des associations pour vous inscrire.

Recevoir le bulletin par mail :

Pour des raisons écologiques et économiques, il serait souhaitable que la plupart d'entre-nous puisse recevoir le bulletin trimestriel par mail. Merci donc d'envoyer un mail à : mairie-sainte-enimie@wanadoo.fr en précisant vos coordonnées et en indiquant votre souhait de vous abonner à la version numérique du bulletin. Merci d'avance !

Le bulletin continuera à être imprimé pour les personnes ne disposant pas d'Internet, sur demande.